



Commune de Prez  
Conseil communal

Message du Conseil communal au Conseil général du 20 mai 2021  
Point 20 de l'ordre du jour  
Elections de deux délégué-e-s au Réseau Santé Sarine

---

1. Introduction

Le Réseau Santé de la Sarine est une association de communes qui regroupe toutes les communes du district de la Sarine.

Le Réseau a pour buts :

1. d'exploiter le Home médicalisé de la Sarine à Villars-sur-Glâne;
2. d'exploiter un service d'ambulance pour le district;
3. de prendre en charge et de répartir les frais financiers des établissements médico-sociaux pour personnes âgées abritant des résidents provenant du district de la Sarine;
4. de répondre aux tâches et missions qui sont dévolues à ses membres par la législation sur l'aide et les soins à domicile ainsi que par la législation sur la prise en charge des personnes âgées;
5. de plus, il gère la permanence téléphonique pour la Fondation PassePartout de la Sarine.

Les délégués sont là pour valider les budgets et les comptes du Réseau Santé Sarine en fonction des projets mis en route par le comité de Direction.

2. Conclusion

Les statuts du Réseau Santé Sarine prévoient 1 délégué pour 2'000 habitants. Ainsi la commune de Prez doit nommer 2 délégués.

Le Conseil communal va soumettre la candidature de Mme Isabelle Bersier au comité de direction. Dans le cas où elle serait élue, le Conseil communal propose de nommer 2 membres du Conseil général comme délégués au RSS. Dans le cas contraire, Mme Isabelle Bersier serait nommée déléguée avec un membre du Conseil général.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 3 mai 2021.

Au nom du Conseil communal

La Secrétaire  
  
M. Dubey



Le Syndic  
  
D. Bonny

Conseillère communale responsable : Mme Isabelle Bersier, Responsable de la Santé